



ÉCHOS de l'AFFV

Association Française de la Famille Vétérinaire
Action sociale

Numéro 147
Décembre 2022

Se connaître
pour s'estimer
et mieux s'entraider

SOMMAIRE

- 1 – Editorial
- 2 – Assemblée générale :
rapport d'activité
- 3 – AG : Rapports financier
et moral
- 4 – Animaux dans l'Histoire
- 5 – Zèbre et autres
- 6 – Achats en ligne
- 7 – Carnet
- 8 – Dons
Bulletin d'adhésion

Rédaction : D. KIEFFER
Secrétariat : G. BLANCOU

ECHOS de l'AFFV
10 place Léon Blum
75011 - PARIS
07 66 85 10 10
Mél : affvdk@gmail.com
Site : www.affv.fr

Parution :
avril - août - décembre



Bonne Année
2023

Editorial

Comme chaque année, l'Assemblée Générale de l'AFFV s'est tenue à l'automne, temps forts pour les échanges, sur les buts et les moyens de notre association. La bonne cohésion au sein de notre conseil d'administration permet d'avancer. Je tenais à remercier particulièrement tous les membres actifs.

Les aides apportées sont toujours étudiées avec beaucoup de rigueur afin de répondre au mieux aux attentes.

Toujours à l'écoute, les membres du Conseil d'administration vous souhaitent une année 2023 faite de joies et de réussites

Danièle KIEFFER
Présidente de l'AFFV

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Jeudi 29 septembre
2022

Le rapport d'activité 2021 est
présenté par Geneviève Blancou
Secrétaire générale de l'AFFV

Les réunions se sont tenues au siège de notre association, à la Maison des Vétérinaires, 10 place Léon Blum à Paris, les 10 juin, 7 octobre et 18 novembre. Le Conseil d'administration du 11 mars s'était déroulé en présentiel et en visioconférence.

Durant ces réunions, les actions sociales, la trésorerie et le devenir de l'AFFV sont évoqués. La diminution des adhérents due aux décès de membres souvent âgés, d'un manque de renouvellement des membres, d'un défaut d'engagement pour l'entraide rendent l'avenir préoccupant.

Madame Danièle Kieffer, la Présidente, a accepté de se représenter sous certaines conditions. L'embauche d'une secrétaire 13 heures par mois pour le travail administratif nous a permis de continuer nos actions, de maintenir des liens forts avec nos adhérents et les autres associations caritatives de la profession.

Les résultats des élections 2021 ont été proclamés lors du Conseil d'administration du 7 octobre. 1740 bulletins ont été envoyés, 257 bulletins exprimés (1 nul). Tous les membres se représentant ont été réélus : Mesdames Beaumont, Blancou, Boileau, Dutaret, Hanus, Paulus et Robin.

Le nouveau Bureau est le suivant :

Présidente : Danièle Kieffer,	Vice-Présidente : Chantal Paulus
Secrétaire générale : Geneviève Blancou	Secrétaire adjointe : Odile Natalis
Trésorière : Françoise Dutaret	Trésorière adjointe : Ghislaine Lalou

L'ensemble des membres présents remercient Madame Kieffer de s'engager pour un nouveau mandat.

Nicole Nantier a laissé son poste de Secrétaire Générale après de très nombreuses années de présence. Nous sommes heureuses qu'elle participe à nos réunions. Ses conseils nous sont précieux. Elle reste la mémoire de l'association. Nous la remercions pour son investissement durant ces longues années. Merci Nicole !

Le 30 avril une réunion a permis aux associations d'entraide vétérinaire de communiquer leurs actions. La CARPV a apporté des aides supplémentaires liées aux difficultés suite au Covid en particulier suite à la catastrophe des vallées de la Roya et de la Vésubie. L'AFFV participe aux réunions des associations d'entraide vétérinaire. Une enquête a été diligentée par l'Ordre et Vétos entraide sur le mal être des vétérinaires. Les résultats seront connus au début de l'année 2022.

Au cours du Conseil d'administration de novembre les demandes d'aides sont étudiées.

- **Les bourses d'études : dossiers préparés par Mme Françoise DUTARET**
8 bourses ont été allouées : 5 nouvelles bourses à des étudiants vétérinaires et 3 bourses ont été reconduites, pour un montant de 13 950 euros (ces bourses sont réglées en 3 fois)
- **Les dons de Noël : dossiers préparés par Mme Odile NATALIS, responsable sociale**
 - Les dossiers des dons de Noël sont étudiés chaque année. L'aide est attribuée en fonction du revenu fiscal de référence.
 - 11 dons de Noël ont été reconduits pour un montant de 10 750 euros.
 - Les colis de Noël, financés en partie par la CARPV grâce à son fonds d'action sociale ont été envoyés à 20 personnes dont 3 en maison de retraite.
- **Les aides et les œuvres sociales régulières** : 9 aides ont été reconduites, deux œuvres sociales mensuelles, la moitié d'une complémentaire santé pour deux personnes.
- **Les aides exceptionnelles** : 3 aides ont été allouées.
Le montant total des aides s'élève à 9 516 euros.

Au mois de juin un questionnaire a été envoyé aux personnes aidées, 12 ont répondu en soulignant leurs difficultés financières dans le domaine de la santé et de l'habillement principalement. La solitude est un autre élément. 3 personnes ont demandé de l'aide en particulier pour des frais dentaires et d'aménagement de leur logis.

Au mois de juin, nous avons eu le plaisir d'être informées d'un legs en notre faveur. Le dossier a été constitué et le legs sera perçu en 2022.

Hello Asso pour les adhésions par Internet progresse un peu chaque année

A la fin de l'année une lettre de relance a été adressée à 304 personnes. 106 personnes ont répondu.

Les Echos, rédigés par notre présidente, restent un lien précieux entre adhérents. Ils paraissent en avril, août et décembre.

Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier 2021 est présenté par Françoise Dutaret Trésorière de l'AFFV

Comme le prévoient les statuts, les comptes de l'Association sont soumis à l'approbation des adhérents.

Les encaissements de l'exercice 2021 se sont élevés à 52 405,00 euros contre 51 320,00 euros en 2020 (cotisations, dons et abonnements aux Echos) soit une augmentation de 2,6%.

Les charges de l'exercice 2021 se sont élevées à 54 585,35 euros contre 49 086,87 euros en 2020 soit une augmentation de 10%, augmentation principalement sur les postes bourses et frais de déplacement.

L'AFFV dégage pour l'année 2021 **un résultat déficitaire de 2 095,64 euros** contre un résultat bénéficiaire de 2 725,91 euros en 2020.

L'AFFV bénéficie de la générosité des adhérents grâce aux cotisations et aux dons versés soit directement au siège, soit par l'intermédiaire des Comités départementaux actifs. Un reçu fiscal est adressé pour tous les dons égaux ou supérieurs à 50 euros.

Pour l'année 2023, nous vous proposons de maintenir **la cotisation à 40 euros** (abonnement aux Echos compris).

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité

RAPPORT MORAL

Le rapport moral est présenté par Danièle Kieffer, Présidente de l'AFFV

Depuis 1954 l'AFFV intervient dans la grande famille vétérinaire. Cette année a permis de renouer avec les rencontres "physiques". Notre conseil d'administration qui s'est tenu en avril 2022 à Nancy et Metz en est la continuité. Les nouveaux moyens de communication ont cependant permis de rester en contact, d'échanger rapidement et de prendre des décisions face aux appels et demandes d'urgence. Je remercie tous les membres du conseil d'administration. Votre implication pour la vie de l'AFFV a permis de favoriser les contacts avec les veuves de vétérinaire. Certains de nos adhérents sont aidés sous forme de dons, de colis de Noël ou de bourses, et d'aides ponctuelles pour des appareillages médicaux ou des améliorations dans les logements. Avec cette période de confinement, la jeune génération des étudiants vétérinaires a également beaucoup souffert. En 2022, nous sommes intervenus dans l'urgence pour trois dossiers.

Les réunions inter-associations permettent d'avancer, de répondre aux demandes de plus en plus ciblées. Une grande enquête nationale a été diligentée par l'Ordre et Vétos entraînée sur *la souffrance des vétérinaires au travail*. Je remercie particulièrement le Docteur Vétérinaire Corinne Bisbarre, membre du Conseil Supérieur de l'Ordre et de la Caisse de Retraite, qui grâce à son dynamisme, coordonne toutes ces réunions et nous permet des échanges rapides et constructifs.

Mais tout ceci ne serait pas possible sans une équipe motivée où chacune dans son rôle œuvre pour la bonne marche de notre association. Je tiens à remercier tout particulièrement Nicole Nantier qui pendant plusieurs décennies fut une secrétaire générale très active, mémoire de notre association et qui reste toujours disponible. Geneviève Blancou a repris le flambeau avec détermination. Mais entre *l'équipe des Bordelaises* et l'Equipe du Grand Est, (incluant le Rhône) l'avenir de l'AFFV est assuré.

Je dois signaler que cette année l'AFFV a été bénéficiaire d'un important legs. Nos actions peuvent donc se poursuivre...

Merci à toutes et tous.

QUELQUES HISTOIRES D'ANIMAUX DANS L'HISTOIRE



* L'Aigle,

rapace à la vue perçante, en chasse solitaire est symbole de puissance. Chez les légions romaines, il ornera les blasons des empereurs.

En l'adoptant Napoléon s'inscrit dans leur lignée. L'Aigle sera son surnom. Son fils l'Aiglon ne prendra jamais son envol.

* La Tortue,

animal quasi invulnérable grâce à sa carapace sous laquelle elle se recroqueville à la moindre alerte.

On appelait "tortue" dans l'armée romaine, la manœuvre dans laquelle les légionnaires pour avancer à couvert couchaient leurs boucliers au-dessus de leurs têtes, les emboîtaient les uns dans les autres.



Un tel rempart eût été bien utile à Eschyle. Un oracle lui ayant prédit qu'il périrait écrasé par une maison, il décide d'aller vivre en campagne.



Alors qu'il se promenait un aigle survint tenant dans son bec une énorme tortue qui lui échappa au-dessus de l'écrivain. Eschyle eût donc bien le crâne brisé par une maison ! comme quoi on n'échappe pas à son destin...

* L'Alligator

doit sa popularité au fait qu'il permit lors de la découverte du latex en Amazonie d'en faire transiter en 1876 les graines jalousement gardées par le Brésil et convoitées par l'Angleterre, dans les entrailles d'alligators empaillés.



Ainsi acclimatées dans les serres de Kew puis en Malaisie, elles feront de l'Extrême-Orient le marché mondial du caoutchouc supplantant celui de Manau.

* La Girafe

dont le nom vient de charmante. En 1826, cet animal connaît un fol engouement en France (mode, déco). La première girafe offerte au roi Charles X par le pacha égyptien Méhémet-Ali s'appelait *Zarafa*. Elle débarqua au port de Marseille le 23 octobre 1826 et y resta pendant la saison hivernale pour s'acclimater avant d'entreprendre un voyage de 41 jours à Paris, marchant entre 20 et 25 kilomètres par jour au rythme de 3,5 kilomètres à l'heure.



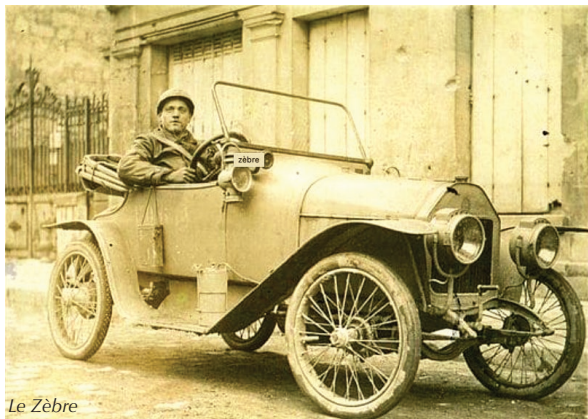
Zarafa arriva à Paris le 30 juin 1827 à 17h00 et fut transférée au Jardin des Plantes. Elle attira quelques 600 000 visiteurs durant l'été 1827. Elle suscita une curiosité telle que chacun voulait assister à sa toilette d'où l'expression "*peigner la girafe*". Elle y resta jusqu'à sa mort le 12 janvier 1845.



* Le Zèbre,

équidé à la robe rayée est quasi impossible à apprivoiser. Le deuxième Baron de Rothschild en fit l'extrême expérience en attelant trois zèbres à son phaéton, lequel zigzaguait dans Londres. Ils sont à l'origine de plusieurs dictons résumés ainsi un homme sans tradition est comme un zèbre sans rayures.

En France l'animal connu son heure de gloire dans l'automobile. En 1909 deux industriels, Richard et Salomon créent la firme *Le Zèbre* et lancent une petite voiture monocylindre, maniable et économique, vite populaire au point que pendant la Grande Guerre l'armée l'utilisera comme véhicule de liaison.



Le Zèbre

* Le Singe.

Jusqu'à la Renaissance, il y avait très peu de ponts à Paris. Dans le centre, seul le Petit-Pont permettait de passer de la Cité à la rive gauche. Il était à péage pour tous, sauf pour les baladins, mais ils devaient le prouver à l'agent du fisc en faisant une démonstration de leur talent.

Les jongleurs jouaient de la balle, les musiciens du tambourin, quant aux montreurs de singes ils obligeaient leurs bêtes à exécuter des pitreries !



C'est l'origine de l'expression "*payer en monnaie de singe*" !

* Le Paon.

Chez les Grecs, avant d'être un gallinacé, le paon avait été un homme.

Le géant Argus pourvu d'une centaine d'yeux qui lui permettaient de rester vigilant 24 heures sur 24.

C'est à ce gardien qu'Héra, épouse du volage Zeus, demanda de surveiller Io. Hermès que le maître des dieux avait chargé de délivrer la belle captive, dut employer la ruse. Il endormit le géant au son d'une flûte enchantée et lui coupa la tête.

Héra, accablée de tristesse, métamorphosa le malheureux en un superbe oiseau à la livrée chatoyante, pourvu d'une fière aigrette en couronne et le dota d'une longue traine sur laquelle elle sema cent yeux.



Cette queue déployée pour la parade nuptiale quand il fait la roue, en fait le symbole de la vanité.

* Le Yéti.

Les premiers montagnards aventuriers dans l'Himalaya, à la Belle Epoque, remarquaient de curieuses traces dans la neige. Leurs sherpas interrogés répondent que ce sont des traces de Yéti, mot qui en Thibétain signifie "*homme ours des neiges*". La presse fait son miel de ce scoop. Après études de scientifiques et de paléontologues, on peut conclure que l'Homme de Néandertal est toujours vivant et que sa race n'est pas complètement éteinte.

En attendant dans les années 50, Hergé dans son fameux Tintin au Tibet brosse le portrait d'un yéti, abominable homme des neiges aussi savoureux qu'icôneclaste !



ACHATS EN LIGNE : PRÉCAUTIONS

Les achats en ligne sont de plus en plus utilisés, mais attention à la fiabilité du site internet utilisé.



Quelles sont les précautions à prendre pour éviter toute arnaque ?

■ Vérifiez l'identité du vendeur et la réputation du site internet

Il est recommandé d'entrer le nom du site ou du produit sur un moteur de recherche, Dans les résultats de la recherche, vous pourrez vérifier si d'autres internautes ont déjà eu des mauvaises expériences avec le vendeur.

■ Vérifiez les mentions légales et conditions générales de vente

Les sites internet ont l'obligation de publier les mentions légales : il vous est ainsi possible de vérifier le nom, la dénomination sociale, l'adresse, les contacts, etc. Il est conseillé également de prendre connaissance des conditions générales de vente (CGV)

■ Faites attention aux offres trop alléchantes, elles peuvent parfois cacher des arnaques

Même lorsqu'il ne s'agit pas d'arnaque, les vendeurs en ligne affichent parfois des offres très alléchantes, avec notamment de gros rabais, qui ne correspondent pas toujours à la réalité. Prenez le temps de comparer le coût du produit mais aussi sa disponibilité, le délai de livraison et les services annexes proposés (les garanties....)

■ Contrôlez les caractéristiques du produit ou du service

Lisez attentivement le descriptif du produit, ne vous contentez pas uniquement de la photo ! Ne vous fiez pas uniquement aux avis des consommateurs qui ne sont pas toujours fiables.


■ Préférez un site européen ou français

Il est conseillé de choisir un site français ou européen, afin de vous garantir des droits (comme le droit de rétractation par exemple) que ne garantissent pas les sites installés hors de l'Union Européenne. Sachez qu'un site en ".fr" ne garantit pas qu'il soit édité par une société française. La lecture des "mentions légales" permet de lever toute ambiguïté.

■ Soyez vigilant lors du paiement

Avant de payer, le vendeur doit vous permettre de vérifier le détail de votre commande et son prix total. Le consentement se caractérise par un double clic :

- le 1^{er} clic permet de vérifier la nature et la composition de la commande
- le 2^{ème} clic permet de confirmer définitivement la commande.

Au moment de payer, vérifiez que le site est bien sécurisé. Sur certains sites, l'url de la page "http:///" devient "https://", avec l'ajout du "s" pour "Secure", un cadenas fermé  peut aussi apparaître dans la fenêtre de votre navigateur.

Pour plus de sécurité lors du paiement en ligne, il est aussi recommandé de choisir une double précaution auprès de votre banque pour effectuer votre achat. Il s'agit par exemple de confirmer votre achat grâce à un code reçu par sms.

La CNIL déconseille également de laisser certaines applications et certains navigateurs internet enregistrer vos coordonnées bancaires.

À savoir

- Une fois la commande passée, vous devez recevoir la confirmation du contrat listant notamment les biens ou services achetés, le prix, le délai de livraison ainsi que le formulaire type de rétractation.
- Il vous est également conseillé - après avoir réglé votre achat - de vérifier que le montant débité sur votre compte correspond bien à la commande effectuée.

Source : Bercy Infos, le 17/05/2022 - Achats sur internet

BONS ACHATS ET JOYEUSES FÊTES

Attention aux sollicitations abusives

Des courriers avec des appels aux dons ont été adressés à des adhérents de la Famille Vétérinaire avec papier à en-tête de l'AFFV : **Nous n'adressons aucune sollicitation de ce genre.** Merci de bien vouloir nous faire savoir si vous êtes victime de telles pratiques.

Seul l'appel d'adhésion joint à ces *Echos* vous sera adressé.

Il est arrivé

Gabin, fils du Dr Vétérinaire Clotilde Hodencq (A14) et petit-fils du Dr Vétérinaire Gilles Hodencq (A70) à Randan (63).

Ils se sont unis...

Leslie Malher, petite fille du Dr Guy Malher et Madame, avec Monsieur Joshua Brian Akers, Capitaine à l'US Army.
Tous nos vœux de bonheur !

Ils nous ont quittés...

Dr André CHARIGNON - 69 LUCENAY - L 62
Dr Gérard HEMON - 42 ST GERMAIN LAVAL - L 71
Dr Claude BERGER - 45 LORRIS - L 63
Dr Albert Gabriel GENET - 59 WATTIGNIES - L 49
Dr Jacques SOUVETON - 26 MONTELMAR - L 56
Dr André RAVEL - 18 PREVERANGES - A 66
Dr Gilbert ADELIN - 61 BELLEME - T 63
Dr François BINDER - 49 ST MARTIN DU BOIS - A 70
Dr Jean-François GLEIZES - 33 LA TRESNE - Liège 1989
Dr Georges DOUX - 33 LA TESTE DE BUCH - L 52
Dr Madeleine GOSTYNSKY - 27 PONT AUDEMER - A 53
Dr Philippe CONQUET - 75 PARIS - A 66
Dr Louis LAMY - 50 ST JAMES - L 48
Dr Marc MIDOL - 71 BUSSIERES - L 68
Dr Pierre BAUDRY - 79 ECHIRE - A 63
Dr Pierre LAGRANGE - 71 ST GERMAIN DU PLAIN - L 58
Dr Blaise HUBERT - 34 MONTPELLIER - T 72
Dr Georges BARADEL - 52 CHAUMONT - T 55
Dr André PETIT - 83 BANDOL - L 53
Dr François GALLOUIN - 24 AZERAT - A 65
Dr Alexandre BLAZIOT - 65 TARBES - T 04
Dr Jean-Louis GLORIAN - 95 TAVERNY - A 74
Dr Patrick MEAR - 27 BRAY - A 82
Dr Yves FARRANDO - 66 CERET - A 61
Dr Jacques BOUVIER - 37 LA CHAPELLE AUX NAUX - A 54
Dr Emile LEBLANC - 02 ROUGERIES - A 58
Dr Philippe ROBART - 44 ST ETIENNE DE MONTLUC - L 63
Dr Thibaut DUMONT DE CHASSART - 60 ESTREES ST DENIS - Liège 99
Dr Louis PIZON - 17 AIGREFEUILLE D'AUNIS - A 51
Dr André DAUMIN - 56 QUIBERON - L 56
Dr Michel AUBERT - 78 RAMBOUILLET - T 78
Dr Claude LAPEIRE - 93 PAVILLONS SOUS BOIS - A 54
Dr Michel FAYET - 45 NOGENT SUR VERNISSON - L 60
Dr Gérard PALTEAU - 60 PONT STE MAXENCE - T 54
Dr Jacques RABOT - 38 GRENOBLE - T 61
Dr Jean-Marie ARNAUD - 63 ST GERVAIS D'Auvergne - A 79
Dr Gérard RETAILLEAU - 85 LA BRUFFIERE - T 73
Dr Jean SALVATORI - 25 PIERREFONTAINE LES BLAMONT - L 66
Dr Gilbert VIAUD - 06 ANTIBES - L 59

Dr François LE POUL - 56 MALANSAC - A 60
Dr Daniel CAMILLI - 31 LARCAN - T 75
Dr Louis PHILIPPE - 25 LEVIER - L 55
Dr Daniel GOUFFE - 64 GUETHARY - T 67
Dr Florian BOIS - 77 LAGNY SUR MARNE - A 46
Dr Georges COHADON - 91 VERRIERES LE BUISSON - A 70
Dr Daniel PERROU - 53 ST FRAIMBAULT DE PRIERES - A 82
Dr Jean DE LEENHEER - 89 SENS - Liège 86
Dr Marcel VOYER - 56 QUIBERON - T 65
Dr Julien GUERRY - 13 SALON DE PROVENCE - T 72
Dr Muriel GAUDIN - 04 FORCALQUIER - A 78
Dr Benoit GAUTIER - 81 ALBI - T 69
Dr Raymond BRAND - 74 CRUSEILLES - L 59
Dr Michel THILLEROT - 10 TROYES - A 51

Mme Nicole CHAUVINEAU - 03 CUSSET
Mme Corinne LOYER - 56 QUIBERON
Mme Solange BRUNA ROSSO - 03 BELLENAVES
Mme Yvonne PERROTEL - 72 LE LUDE
Mme Marie-Joseph BERUJON - 71 MACON
Mme Madeleine MAYARD - 03 COMMENTRY
Mme Denise ALIX - 28 BEAUMONT LES AUTELS
Mme Dominique CONSTANTIN - 35 BETTON
Mme Marie-Yvonne BOUVERESSE - 23 DUN LE PALESTEL
Mme Simone CERTHOUX - 41 CHOUZY SUR CISSE
Mme Any ALBERT - 85 ST DENIS LA CHAVASSE
Mme Marie MATHE - 83 STE MAXIME
Mme Martine MOUILLARD - 80 ALBERT
Mme Marie-Madeleine NIELSEN - 65 IBOS
Mme Jeannine FORTIN - 33 ST CIERS SUR GIRONDE
Mme Viviane MENDIONDE - 33 BORDEAUX
Mme Geneviève GENTIL - 71 MARCIGNY
Mme Françoise RIDET - 71 LOUHANS
Mme Simone LENOBLE - 88 EPINAL
Mme Françoise LE GOUEN - 22 ST BRIEUC
Mme Claire SILMOT - 32 MIRANDE
Mme Nicole DIERS - 59 ARMENTIERES
Mr Jérôme BARON - 08 RETHEL

L’AFFV participe à la peine des familles éprouvées par la perte d’un être cher.

Hommage...

Catherine Ollivet nous a quittés en ce mois de novembre 2022.



Femme d'une grande famille de quatre générations de vétérinaires installés au Raincy, elle avait succédé à Yvonne Ollivet, mère de son mari Jean-Pierre, au sein du Conseil d'administration de l'AFFV comme Vice-Présidente.

Depuis plusieurs décennies elle était très investie dans l'aide aux accompagnants des malades Alzheimer. Elle était Présidente de France Alzheimer 93 et coordinatrice au sein d'un groupe de réflexion et de recherche éthique et vieillesse à l'AP-HP. En collaboration avec Emmanuel Hirsch, elle avait écrit *Repenser ensemble la maladie d'Alzheimer*. Son action auprès des aidants a été son combat jusqu'au bout. Derrière son regard pétillant, elle ne connaissait pas la langue de bois.

Nous présentons à ses enfants Eric et Florence, docteur vétérinaire, et à toute sa famille nos très sincères condoléances.

DONS

	ANONYME			150,00
MME	HEMON	LUCETTE	42	ST GERMAIN LAVAL	150,00
MME	HENRY	MIREILLE	55	MANGIENNES	140,00
MME	ROBERT	MONIQUE	01	CHAMPAGNE EN VALROMEY	100,00
DR	BONIN	MARC	69	FLEURIE	100,00
MME	DUTARET	PIERRETTE	14	CAEN	140,00
MME	MALHER	MYRIAM	69	LYON	150,00
MME	JACQUEMET	JACQUELINE	83	SAINTE MAXIME	150,00
MME	MARQUET	LEA	56	VANNES	100,00
DR	CORDE	RICHARD	75	PARIS	100,00
MME	HAMEL	PAULETTE	57	METZ	100,00
MME	LEFEBVRE	J.CLAUDE	61	ARGENTAN	120,00
MME	DUBOR	ANNE	69	LYON	100,00
DR	BRIET	DOMINIQUE	89	CHARBUY	200,00
MME	THERY DETREZ	FRANCOISE	62	BERCK SUR MER	100,00
MME	AUTECHAUD	JACQUELINE	16	ANGOULEME	100,00
MME	CHAROLLAIS	JACQUELINE	33	ARCACHON	150,00
DR	GEORGES	ROGER	74	PRINGY	100,00
DR	LANNES	J. FRANCOIS	13	EGUILLES	100,00
	ANONYME			500,00
MME	CORBEAU	FRANCOISE	50	PERIERS	100,00
DR	GALLONE	VERONIQUE	54	LIVERDUN	100,00
MME	LE MOULLEC	MARGUERITE	35	PIPRIAC	150,00
MME	RAYNAUD	SUZANNE	31	TOULOUSE	200,00
MME	LALOU	GHISLAINE	33	TALENCE	150,00
MME	NATALIS	ODILE	33	TALENCE	100,00
MME	BAUSSIER	ROSE MARIE	71	MONTCEAU LES MINES	100,00
DR	LEFEBVRE	MAURICE	68	RIXHEIM	100,00
MME	ARRAMBIDE	JACQUELINE	11	NARBONNE	100,00

Un grand merci à nos fidèles adhérents et à nos généreux donateurs qui soutiennent l’AFFV.

VOUS POUVEZ ADHÉRER EN LIGNE !

Préférez l'adhésion en ligne à partir du site www.affv.fr. et vous obtenez immédiatement votre reçu fiscal.

Pour éviter des commissions bancaires, l’AFFV a fait appel à Helloasso, plateforme de paiement associatif qui est rémunérée par une contribution qui apparaît systématiquement dans le récapitulatif. Vous pouvez en modifier le montant, voire le supprimer à partir de la colonne "mon récapitulatif".

N’oubliez pas de signaler tout changement d’adresse ou de situation. Merci pour votre participation.

ADHÉSION AFFV 2023

Adhésion simple **40 €**
Cotisation et Echos

Nom

Prénom

actif retraité veuf

Don à partir de 50 € €

Adresse

Un reçu fiscal vous sera adressé qui vous permettra de déduire de vos impôts 66 % de la somme versée

CP VILLE

Courriel

Bulletin à retourner accompagné de votre chèque à :
AFFV - 10 place Léon Blum - 75011 PARIS